

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 novembre 2024

Convocation du 29 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 novembre à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, en séance publique, à la mairie sous la présidence de Madame Jocelyne GOUGOU, Maire.

Présents : Sandrine BUSILLET, Samuel CARRET, Jean-François DUBONNET, Jocelyne GOUGOU, Vincent LAGUILLAUMIE, Catherine LALINDE, Cédric LOUIS, Vincent LUYTON, Agnès MARANZONI, Bernard MARECHAL, Hubert MARECHAL (arrivé à 19h43).

Absents et excusés : Joëlle ARNAUD, Stéphanie ERB, Rémi JIMENEZ CADOUX, Cindy MARLIN.

Mme Sandrine BUSILLET a été élue secrétaire de séance.

 Ordre du jour :

- **A) Prévoyance**
- **B) Donation parcelle au profit de la commune**
- **C) Achat de parcelle pour travaux d'aménagement route de la Désertaz**
- **D) Modification de la délibération des tarifs de location des salles**
- **E) Questions diverses**

La séance débute à 19h05.

Les compte-rendu du 10 juillet et du 30 septembre ont été validés après modifications.

A) Prévoyance

Madame le Maire laisse la parole à Catherine LALINDE, Adjointe RH.

C.LALINDE souligne à l'assemblée délibérante que lors du dernier conseil nous avons évoqué la réévaluation de la participation de la commune à la suite de l'accroissement du taux de la prévoyance pour les agents, et ainsi favoriser l'adhésion des agents titulaires comme contractuels à une assurance prévoyance.

C.LALINDE informe que la participation de la commune est de 7€ pour un temps plein. Elle propose d'augmenter ce montant à 14 €.

Mme le Maire soumet cette proposition au vote.

Adopté à l'unanimité des personnes présentes. Hubert MARECHAL n'était pas présent.

B) Donation parcelle au profit de la commune

Mme le Maire rappelle à l'assemblée délibérante son entretien pour la donation de la parcelle AN 06 située à la Combe pour un Euro symbolique. Pour conclure la transaction, nous devons prendre une délibération.

JF.DUBONNET désire connaître le montant des frais d'acquisition. Il le lui sera transmis au cours du prochain conseil.

Mme le Maire propose de soumettre au vote l'acquisition de la parcelle AN 06 pour un Euro symbolique, qu'on lui permette de signer l'acte et tous documents afférents à l'acquisition, mais également de l'autoriser à valider le paiement des frais d'acquisition du bien.

Adopté à l'unanimité des personnes présentes. Hubert MARECHAL n'était pas présent

C) Acquisition de la parcelle AE 20

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante le projet d'élargissement de la route de la Désertaz.

Mme le Maire soumet au vote l'acquisition de la parcelle AE 20 pour un montant de 800 €, l'autorisation de signer l'acte et tous documents afférents à l'acquisition, et de valider le paiement des frais d'acquisition du bien.

Adopté à l'unanimité des personnes présentes. Hubert MARECHAL n'était pas présent.

D) Modification des tarifs des salles

Mme le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de modifier le tarif de la salle Saint-Claude et de la Mezzanine. Elle propose d'apporter les modifications suivantes :

- Gratuité pour les associations de la commune.
- Forfait de 60 € pour les réunions de copropriété.
- Des conventions spécifiques peuvent être signées avec la mairie en fonction des nécessités.

Mme le Maire propose de soumettre au vote les modifications apportées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité des personnes présentes. Hubert MARECHAL n'était pas présent.

E) Questions diverses

Journée des élus : Mme le Maire informe que la journée des élus aura lieu le 28 novembre 2024 à 18h00 à Savoieexpo.

Participation citoyenne

À la suite de vols ou tentatives de vol dans la commune, des citoyens envisagent de s'organiser pour surveiller les maisons des voisins. Dans le prochain bulletin, nous publierons un article pour sensibiliser les volontaires au dispositif mis en place par la gendarmerie, la participation citoyenne, afin d'encadrer ces bonnes volontés et éviter tout débordement.

Cristal Habitat : Mme le Maire informe que Cristal Habitat nous a contactés pour savoir si nous étions toujours favorables pour un projet concernant l'hôtel de la Cascade, ce à quoi nous avons répondu affirmativement.

Aire de jeux : Nos agents vont bientôt entreprendre les travaux de terrassement. Le sol souple sera mis en place si les conditions climatiques le permettent, sinon cela sera programmé au printemps. Nous avons obtenu la subvention de la région de 15 000 €.

Frelon asiatique : Six nids ont été détruits sur la commune à la suite de l'appel d'administrés. Un article sera mis dans le prochain bulletin pour expliquer quand et comment faire détruire les nids de frelons asiatiques.

Covoiturage : Une rencontre sur site a été organisée pour examiner les divers points de collecte. Mme le Maire exprime sa gratitude à Mme BOCHATON pour le point de rencontre qui sera au niveau du rond-point de Jacob-Bellecombette en direction de Saint-Cassin. Une réunion publique sera organisée pour présenter le dispositif aux administrés.

Article Facebook : Un utilisateur de Facebook a publié un article concernant le rejet de son permis de construire de la part de la mairie pour de l'habitat partagé. Les motifs de refus indiqués sont erronés : pour le 1^{er} permis déposé, les pièces complémentaires demandées n'ont pas été fournies dans les délais stipulés, et pour le second permis, les documents demandés par le Service des Eaux n'ont pas été transmis.

Rencontre avec les agriculteurs : le 14 octobre, une rencontre a eu lieu avec les agriculteurs de la commune afin d'évoquer les énergies renouvelables et leur participation au PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Les agriculteurs ont répondu favorablement à notre demande de soutien en cas de gros sinistres sur la commune. Une convention sera établie pour leur propre matériel, afin de clarifier les responsabilités de chacun. Ils ont précisé qu'ils possédaient du matériel de la CUMA (Coopérative d'Utilisation des Matériels Agricoles), ils ne peuvent donc s'engager pour ce matériel et la mairie se rapprochera donc de la CUMA.

Les agriculteurs nous ont fait part de plusieurs difficultés : la néo sporose, tout d'abord, transmise par les déjections canines qui peut provoquer un avortement des vaches. Ensuite, ils nous ont aussi signalé que les gravillons présents sur la chaussée, en particulier au-delà de l'oratoire, causent des blessures aux vaches.

Entretien cimetière : Les administrés remercient les agents techniques de leur travail.

Conseils Municipaux : 16 décembre 2024 à 19h00
27 janvier 2025 à 19h00
17 février 2025 à 19h00

Vœux du Maire : 24 janvier 2025

Conseil d'école : 05 novembre 2024

Commission bulletin : 12 novembre 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h13.